



—
**RAPPORT
ANNUEL
2022**
—



LATITUDE 21

Fédération neuchâtoise
de coopération au développement

SOMMAIRE

04	LE MOT DU PRÉSIDENT	12	LES PROJETS SOUTENUS EN 2022	24	MISE EN RÉSEAU DES COMPÉTENCES
06	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE: UN CADRE DE RÉFÉRENCE	18	SOUTIEN AUX ORGANISATIONS MEMBRES	26	CONTRIBUTION À L'AGENDA 2030
08	LE RÔLE DE LATITUDE 21	20	DIFFUSION D'UNE INFORMATION DE QUALITÉ	28	VIE DE LA FÉDÉRATION
		22	PROMOTION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	33	COMPTES 2022

IMPRESSUM

Rédaction: Diana Polimeno

Collaboration: Jean Studer, Morgan Léchet, Coraline Zulliger, Nadja Godi

Graphisme: Alexia Nobs

Tirage: 250 exemplaires

Imprimé selon les normes FSC, dans le respect de l'environnement, en juin 2023.

Photo de couverture: Projet «Academy of Creativity» mené par l'organisation Masifunde Learner Development, partenaire en Afrique du sud de l'association neuchâteloise IMBEWU.

LATITUDE 21 EN 2022

20
Organisations neuchâteloises rassemblées dans 1 fédération

15
Projets soutenus dans 8 pays

691'150
Francs soulevés par Latitude 21 auprès des collectivités publiques

5
Communes neuchâteloises contributrices

> 500
Elèves neuchâtelois·es sensibilisé·es à l'Agenda 2030

22
Bénévoles engagé·es au sein du Conseil et des Commissions

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'aide au développement délivrée par les donateurs publics a atteint un niveau sans précédent en 2022. En Suisse aussi, les dépenses publiques de développement sont passées de 0,5% à 0,56% du revenu national brut. Cependant, l'augmentation des fonds est principalement liée à l'aide apportée dans le cadre du conflit qui se joue en Ukraine. Les coûts d'accueil des réfugiés sur leur territoire par les pays donateurs sont également comptabilisés dans ces dépenses, quand bien même celles-ci ne participent pas à la lutte contre la pauvreté dans les pays du Sud. Il est donc essentiel que des fonds additionnels soient mobilisés et que la part dévolue à la coopération au développement ne soit pas réduite. Bien au contraire, dans un contexte marqué par une augmentation des inégalités et par des bouleversements significatifs sur le plan environnemental et dans les relations internationales, il semble indispensable de consolider les efforts déployés jusqu'ici tout en étant en mesure de s'adapter à des situations pouvant évoluer très rapidement.

Les organisations membres de Latitude 21, à l'instar des plus de 250 organisations regroupées dans les sept fédérations cantonales de Suisse latine, représentent une force d'action considérable. En mettant en commun avec leurs partenaires du Sud les ressources et les savoirs-faires mobilisés localement, les ONG suisses contribuent à l'atteinte des Objectifs de développement durable. En tant que faïtière regroupant des organisations issues de la société

civile, Latitude 21 joue un rôle particulier auprès des collectivités publiques qu'elle encourage à s'engager en faveur de ces objectifs, en particulier des communes neuchâtelaises désireuses de jouer un rôle à leur niveau.

Sur le plan cantonal, l'année 2022 a été marquée par le débat du Grand Conseil sur le rapport d'information du gouvernement en matière d'aide humanitaire et de coopération au développement. Le débat a montré que la coopération internationale et le développement durable jouissent d'un important soutien auprès d'une majorité de groupes politiques. A notre connaissance, le canton de Neuchâtel est l'un des très rares cantons qui, une fois tous les quatre ans, s'intéresse à une thématique qui est principalement du ressort de la Confédération. Notre canton montre ainsi qu'il souhaite, à son échelle, être partie prenante des efforts de la communauté internationale pour promouvoir un monde plus juste. Le contrat de prestation établi avec Latitude 21 a été reconduit pour une durée de deux ans à l'issue de ce processus, tout comme le contrat signé en fin d'année avec la Direction du développement et de la coopération. Qui plus est, le poste de représentant·e de l'Etat au sein du Conseil de Latitude 21 a été repourvu suite à l'élection par l'Assemblée générale du 13 décembre de Pierre Borer, ancien directeur du Centre social protestant fraîchement retraité, dont la riche expérience vient compléter les rangs du Conseil.

L'engagement conséquent des organisations membres et celui de mes collègues du Conseil, des diverses Commissions et du Secrétariat constitue un atout précieux pour continuer de mener à bien la mission de Latitude 21. Je les remercie très chaleureusement.

Jean Studer, Président de Latitude 21

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean Studer'.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE: UN CADRE DE RÉFÉRENCE

Sept ans se sont écoulés depuis l'adoption en 2015 par la communauté internationale de l'Agenda 2030 et de ses dix-sept Objectifs de développement durable. Cet agenda représente un changement de paradigme majeur, dans lequel toutes les parties prenantes sont appelées à coopérer activement: collectivités publiques à tous les échelons, secteur privé, organisations internationales et organisations issues de la société civile. Au Sud comme au Nord, les solutions se doivent d'être systémiques car le succès de chaque objectif est étroitement lié à la résolution de problématiques associées à d'autres objectifs. A travers les transformations économiques et sociales qu'il préconise, cet Agenda décrit l'avenir que nous voulons. Il porte sur un nombre de domaines allant de l'édification d'un monde plus pacifique à la protection de la planète à travers la garantie donnée à toutes et tous de pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité.

Latitude 21 inscrit son action dans ce cadre de référence international. Dans le canton de Neuchâtel, Latitude 21 s'engage auprès des collectivités publiques désireuses de participer à ce grand mouvement, en leur permettant de soutenir des projets de qualité dans les pays du Sud menés en partenariat avec des organisations neuchâtelaises. Latitude 21 s'adresse aussi à la jeunesse en formation afin qu'elle soit associée au débat et qu'elle puisse s'engager dans des actions concrètes qui contribuent à l'atteinte des Objectifs de développement durable.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE RÔLE DE LATITUDE 21

A la fin de l'année 2022, Latitude 21 regroupe vingt organisations neuchâteloises engagées dans des actions de développement dans les pays du Sud, en Afrique subsaharienne principalement.

Depuis 2008, Latitude 21 joue le rôle d'interface entre les collectivités publiques (Confédération, Canton de Neuchâtel et diverses communes neuchâteloises) qui sont soucieuses de soutenir financièrement des projets de qualité et ses organisations membres qui collaborent étroitement avec leurs partenaires dans les pays du Sud. Elle offre ainsi aux collectivités publiques des assurances quant à la bonne utilisation de leurs contributions financières.

Latitude 21 a aussi pour mandat d'informer et de sensibiliser la population neuchâteloise aux enjeux des relations Nord-Sud dans la perspective de promotion d'un développement durable et équitable dans toutes les régions du monde. Ce faisant, la fédération porte une attention particulière à la jeunesse en formation.

L'action de Latitude 21 repose sur des programmes stratégiques quadriennaux grâce auxquels les grandes orientations de la fédération sont régulièrement redéfinies en concertation avec ses organisations membres ainsi qu'avec ses partenaires institutionnels. Le programme 2021-2024, arrivé à mi-parcours à la fin 2022, s'articule autour de quatre axes principaux : le soutien aux organisations membres, la diffusion d'information auprès de la population neuchâteloise, la promotion de l'Agenda 2030 auprès des collectivités publiques et la mise en réseau des compétences présentes dans la région, le tout avec une exigence constante de qualité.

A Soutien aux organisations membres par une démarche qualité

Latitude 21 soutient ses organisations membres sur le plan institutionnel et dans la mise en œuvre de projets de qualité afin d'améliorer les conditions de vie des populations défavorisées dans les pays en développement.

B Diffusion d'une information de qualité

Sur la base d'une information de qualité, Latitude 21 encourage la population du canton de Neuchâtel à s'engager en faveur des Objectifs de développement durable et de la coopération au développement.

C Promotion des Objectifs de développement durable auprès des collectivités publiques

Latitude 21 promeut une adhésion accrue aux Objectifs de développement durable et l'augmentation des moyens qui y sont alloués dans le canton de Neuchâtel.

D Mise en réseau des compétences

Latitude 21 facilite la mise en réseau des compétences présentes dans le canton de Neuchâtel pour renforcer son action et celle de ses organisations membres.



> CHF 690'000
de fonds publics

Réseau des
7 fédérations cantonales



Des partenariats
forts avec des
acteur·trices du Sud



LATITUDE 21

Formation
et coaching

20
organisations
neuchâtelaises

15 projets
cofinancés

> 500 élèves
sensibilisé·es



Une population
informée



Amélioration
des conditions de vie et
des perspectives d'avenir

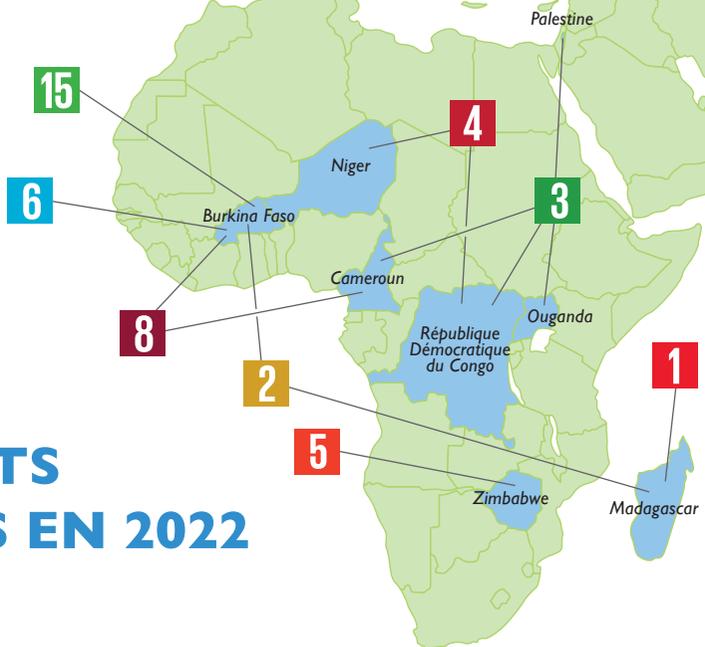


Mobilisation des
compétences des secteurs
privé et académique

CARTE DES PROJETS SOUTENUS EN 2022

En 2022, 15 projets déposés par les organisations membres ont bénéficié d'un soutien de la part de Latitude 21, pour un montant total de CHF 479'490.

C'est sur le continent africain que ces projets – à l'exception d'un projet en Palestine – sont mis en œuvre et permettent une amélioration durable des conditions de vie des bénéficiaires qui sont issues de groupes de population défavorisés et marginalisés.



OBJECTIF 1 : ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE

AJS-Action de Carême / Cortaillod 📍 Madagascar
CHF 26'290
Lutte contre la pauvreté et l'endettement par des groupes d'épargne



OBJECTIF 2 : ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

Jéthro / Les Ponts-de-Martel 📍 Burkina Faso
CHF 21'450
Introduction à l'agriculture de conservation (agroécologie) pour 2'900 paysan-nes burkinabè

Centre Écologique Albert Schweitzer / Neuchâtel 📍 Madagascar
CHF 50'380
Développement de filières de fruits et épices bio dans la coopérative Menakely



OBJECTIF 3 : PERMETTRE À TOUS-TES DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS-TES À TOUT ÂGE

KASNOMA / Corcelles 📍 R. D. Congo
CHF 30'690
Renforcement de la santé, en particulier celle des enfants à risque de développer le noma



EIRENE / Section neuchâteloise 📍 Ouganda
CHF 33'770
Offrir de meilleures perspectives aux enfants vivant dans la rue à Gulu en améliorant leurs opportunités

REA / Le Landeron 📍 Cameroun
CHF 30'360
Accompagnement et amélioration de la prise en charge en santé sexuelle et reproductive dans l'aire de santé de Koupa-Kagnam

Médecins du Monde / Neuchâtel 📍 Palestine
CHF 56'760
Renforcement des efforts nationaux envers la prévention du suicide

OBJECTIF 4 : ASSURER L'ACCÈS DE TOUS-TES À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

As'ciarue / St-Blaise 📍 R. D. Congo
CHF 10'010
Soutien au centre d'initiation aux arts pour les enfants de la rue à Kinshasa

Échanges Agadez Niger / Le Locle 📍 Niger
CHF 29'810
Centre d'éducation scolaire et professionnel

Échanges Agadez Niger / Le Locle 📍 Niger
CHF 18'040
École internat pour enfants de nomades Eroug



OBJECTIF 5 : PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

Médecins du Monde / Neuchâtel 📍 Zimbabwe
CHF 60'500
Renforcement des soins de santé, de santé mentale, des droits sexuels et reproductifs et lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre



OBJECTIF 6 : GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS-TES À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

Paspanga / Cernier 📍 Burkina Faso
CHF 14'850
Eau, assainissement et hygiène dans le Yatenga



OBJECTIF 8 : PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS-TES

REA / Le Landeron 📍 Cameroun
CHF 40'370
Appui des dynamiques des organisations paysannes de Koupa-Kagnam et environs dans l'organisation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles

Jéthro / Les Ponts-de-Martel 📍 Burkina Faso
CHF 9'130
Projet d'appui à 100 détenteur-trices de bétail laitier



OBJECTIF 15 : PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES TERRES ET METTRE FIN À L'APAUVRISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Centre Écologique Albert Schweitzer / Neuchâtel 📍 Burkina Faso
CHF 47'080
Bee Better : appui au développement inclusif de la filière apicole



Membres d'organisations paysannes appuyées par l'association REA-Cameroun

VISITE DE PROJETS AU CAMEROUN

Joep Slaats, co-président de la Commission des projets, s'est rendu au Cameroun où il a effectué une visite des projets de l'association REA-Cameroun co-financés par Latitude 21. Ses observations ont permis de mieux comprendre comment les différents projets se déploient ainsi que les résultats qu'ils permettent d'atteindre.

Le projet concernant les organisations paysannes vise la modernisation des techniques de production au sein de groupes spécialisés, le soutien à la transformation de produits agricoles et l'organisation d'un circuit de commercialisation. Ces mesures doivent contribuer au renforcement des capacités productrices et à l'autosuffisance de la région.

L'association s'engage également afin de réduire la mortalité materno-infantile dans l'aire de santé de Koupa-Kagnam, par le biais de formations, de campagnes de sensibilisation et d'appui matériel.

ZOOM SUR DEUX PROJETS

Introduction à l'agriculture de conservation (agroécologie) pour 2900 paysan·nes burkinabè – Association Jéthro Suisse



Restaurer les sols et le couvert végétal et améliorer les rendements agricoles des paysan·nes burkinabè afin de lutter contre la sous-nutrition et la pauvreté généralisée, telle est la mission que s'est fixée l'association neuchâteloise Jéthro Suisse, en lien avec l'association partenaire sur le terrain Jéthro Burkina Faso.

Le Burkina Faso est un pays précaire, notamment pour des raisons démographiques, de changements climatiques ainsi qu'en raison d'un faible rendement agricole. La productivité agricole actuelle ne permet pas de nourrir suffisamment la population rurale, dont une large part est touchée par la sous-alimentation et migre vers les villes.

Le projet de Jéthro vise l'augmentation des rendements agricoles et des revenus paysans à travers la pratique de l'agroécologie ainsi que le renforcement du dispositif de suivi, de formation et d'évaluation dans les centres d'enseignement et dans les groupes villageois. Pour ce faire, l'association Jéthro met en place des formations

en procédés d'agriculture de conservation. L'ensemble des techniques enseignées et préconisées est conçu pour être facilement répliquable par les paysan·nes. Les groupements villageois et la formation de conseiller·ères villageois·es sont vus comme des éléments essentiels à la diffusion et à la généralisation des techniques d'agriculture de conservation.

Les résultats sont encourageants: 75% des paysan·nes ont augmenté leurs rendements de 30% ou plus depuis le début du projet, en 2021. A noter aussi que la proportion de femmes participant aux cours oscille entre 40 et 50%, ce qui est d'autant plus réjouissant qu'il leur est plus difficile d'être présentes que les hommes en raison des tâches ménagères, des travaux des champs et des soins aux enfants dont elles ont la charge.

Nombre de bénéficiaires direct·es: environ 2'900. Nombre de bénéficiaires indirect·es: 29'000



Soutien au Centre d'initiation aux arts pour les enfants de la rue à Kinshasa – Association As'ciarue

L'association As'ciarue, basée à St-Blaise, soutient le Ciarue, le Centre d'initiation aux arts pour les enfants de la rue à Kinshasa, en République démocratique du Congo, qui propose aux jeunes une formation artistique de deux ans et l'apprentissage d'un savoir-faire professionnel pour se lancer dans une activité génératrice de revenu.

La situation économique à Kinshasa s'est détériorée ces dernières années, impliquant une précarité et un taux de chômage très élevés. Les structures familiales sont affectées, et leur fragilisation ainsi que l'extrême pauvreté laissent de nombreux enfants persécutés dans la rue, sans formation ni perspectives d'avenir.

Le Ciarue est né de la volonté de mettre le travail artistique à la portée des enfants démunis du quartier, en leur enseignant la poterie, la fabrication de braseros (fours de cuisson), la couture, et la danse-théâtre. Les jeunes acquièrent ainsi une formation artistique. Ils et elles suivent aussi un processus de préparation à l'insertion professionnelle grâce à des cours d'alphabétisation. Leur participation à la vente des produits issus de l'atelier du Ciarue dans la boutique créée par ce dernier leur permet également d'acquérir des compétences en matière de



gestion. Depuis 2022, ils et elles participent de plus à un projet agricole sur un terrain appartenant au Ciarue situé sur une île du fleuve Congo. Enfin, ils et elles bénéficient d'un repas quotidien préparé au centre.

En 2022, malgré les difficultés inhérentes à leur situation de précarité ainsi qu'aux contraintes liées aux déplacements, quatorze jeunes ont réussi leur première année et sont passés en deuxième année, et dix nouvelles personnes ont intégré une nouvelle volée. L'association As'Ciarue a rejoint Latitude 21 en 2021. Le soutien de la fédération a encouragé l'association à développer une structure plus claire pour le projet et à passer du statut de Centre de loisirs à celui de Centre de formation aux arts et métiers. Malgré un contexte très difficile, les résultats des premier·ères étudiant·es participant aux cycles de formation plus « formels » sont encourageants.

Nombre de bénéficiaires direct·es: 60.



SOUTIEN AUX ORGANISATIONS MEMBRES

Latitude 21 soutient l'action et la mise en réseau de ses membres qui, dans les pays en développement, appuient, dans un esprit de partenariat, les initiatives locales de groupes de population défavorisés et marginalisés, en étant aussi attentive aux différences de situation entre hommes et femmes. Il s'agit d'aider ces groupes à améliorer durablement leur autonomie, par une plus grande capacité à exercer leurs droits, et à augmenter leurs moyens d'existence, par un meilleur accès aux ressources et aux prestations.



FORMATIONS ET SESSIONS DE COACHING

La fédération organise régulièrement des formations et propose des suivis personnalisés à travers des sessions de coaching menées par les commissions. Afin de faciliter l'accès aux formations à davantage de personnes issues de ses organisations membres, et sauf cas particulier, le Conseil de Latitude 21 a décidé de les rendre gratuites.

Trois formations ont été organisées à l'attention des organisations membres en 2022. La première, proposée par la Commission des projets le 11 juin 2022, a porté sur la planification de projet. La deuxième formation, sur la norme de comptabilité RPC-21, a été organisée par la Commission financière le 5 novembre 2022 en collaboration avec une intervenante externe, Sandrine Meyer-Chanson, directrice de Comptabilis, fiduciaire spécialisée dans l'économie sociale et solidaire. La troisième, dédiée à l'évaluation et à la gestion des risques sécuritaires dans la mise en œuvre des projets a été animée par Morgane Rousseau, directrice de l'association Médecins du Monde Suisse, le 17 novembre à Neuchâtel.

Qui plus est, Latitude 21 est arrivée au terme du processus de révision approfondi de son Système de contrôle interne (SCI) qu'elle avait débuté en 2021. En parallèle, la Commission financière, qui avait proposé plusieurs formations sur le SCI aux organisations membres en 2021, a poursuivi sa démarche en 2022 à travers des sessions de coaching. Cinq organisations ont sollicité un soutien particulier de la Commission. A l'issue de ce processus de formation qui

s'est étendu sur plus de deux ans et conformément aux engagements qu'elle a pris à l'égard de ses partenaires institutionnels, Latitude 21 a introduit à la fin de l'année 2022 l'obligation pour ses membres de fournir une attestation sur l'honneur relative à la détention et à la tenue à jour d'un SCI.

Une nouvelle procédure de travail de la Commission financière a été introduite en 2022. Elle prévoit que la santé financière de toutes les organisations membres soit étudiée chaque année, en utilisant les documents les plus récents à disposition. Cette formule est entrée en vigueur dès le mois de septembre.

— DIFFUSION D'UNE INFORMATION DE QUALITÉ —

Latitude 21 développe dans le canton de Neuchâtel des activités d'information et de sensibilisation destinées à informer la population neuchâteloise, les collectivités publiques, ainsi que les acteurs économiques, politiques et sociaux sur les enjeux des relations Nord-Sud, dans la perspective de promotion d'un développement durable et équitable dans toutes les régions du monde. Ce faisant, Latitude 21 porte une attention particulière à la jeunesse en formation du canton de Neuchâtel.

LES ODD, C'EST QUOI?

La campagne d'information « Les ODD, c'est quoi? », dont le lancement a eu lieu en 2021 a voyagé en 2022 auprès de plusieurs écoles de la région. L'exposition montée à cette occasion propose de découvrir les visages de Neuchâtelois et Neuchâteloises sur de grands panneaux qui, lorsqu'ils sont scannés avec un téléphone portable, enclenchent de courtes capsules vidéos qui illustrent de manière humoristique les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. Latitude 21 s'est attelée à chercher des financements supplémentaires afin de réaliser de nouveaux panneaux et les vidéos qui y sont assorties et d'étoffer ainsi l'exposition. La recherche de fonds a permis de mobiliser un montant supplémentaire de CHF 22'000, grâce aux précieux soutiens de la Loterie Romande et de la Fondation du Casino de Neuchâtel, d'un montant respectif de CHF 20'000 et CHF 2'000.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Au cours des dernières années, Latitude 21 a développé de nouvelles collaborations avec plusieurs écoles de la région, ce qui lui permet de dialoguer et de prendre régulièrement le pouls de la jeunesse neuchâteloise. En 2022, Latitude 21 a participé aux Journées Nord-Sud au Lycée Blaise-Cendrars de La Chaux-de-Fonds qui ont eu lieu le 5 mai, en collaboration avec l'association Paspanga, qui a présenté à cette occasion ses activités au Burkina Faso.

Un questionnaire réalisé à cette occasion a montré que les élèves ne connaissaient pas la fédération ni, pour la grande majorité, les ODD et l'Agenda 2030. D'autre part, il en est ressorti que les élèves ont apprécié pouvoir aborder ces thématiques sous cette forme.

Les traditionnelles journées pédagogiques dans les écoles partenaires ont permis une



fois de plus d'intégrer les élèves au choix du projet qui reçoit la contribution de leur Commune pour le Val-de-Travers et de leur école pour le Cerce scolaire Les Cerisiers à Gorgier.

Le 30 mai 2022, l'association ACHEMA, dont le projet avait été plébiscité par les élèves du Collège Les Cerisiers une année auparavant, est venue présenter l'avancement du projet. Au mois de septembre, à l'occasion de la préparation pour le vote 2022, l'exposition sur les ODD a été déployée dans la cour de l'école pendant quelques semaines et a permis à plusieurs enseignant-es d'aborder cette thématique avec leurs élèves.

Le 13 juin, c'était au tour de l'association Kasnoma de présenter la mise en œuvre de son projet aux élèves du Collège Jean-Jacques Rousseau à Fleurier, dont le vote

quelques mois auparavant lui avait permis de bénéficier de la contribution de la Commune de Val-de-Travers. Là encore, les élèves ainsi que les habitant-es de la région ont pu découvrir l'exposition sur les ODD déployée pendant plusieurs semaines sur la place Longereuse.

Cette période riche en activités a également été marquée par la mise sur pied de trois animations simultanées le 21 juin à l'École de la Fontenelle à Cernier, dans le cadre du partenariat établi depuis 2019 avec la Commune de Val-de-Ruz.

PROMOTION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES ENGAGÉES, À TOUS LES NIVEAUX

En 2022, la contribution de la DDC s'est élevée à CHF 281'150 et celle du Canton de Neuchâtel à CHF 288'000. Plusieurs communes neuchâteloises ont également attribué une partie de leurs ressources à des projets de coopération au développement par le biais de Latitude 21. C'est le cas de la Ville de Neuchâtel qui a octroyé un montant de CHF 55'000 et de la Commune de Val-de-Ruz qui a attribué la somme de CHF 17'000 à la fédération. La Ville du Locle a une nouvelle fois soutenu Latitude 21 à hauteur de CHF 5'000 et la Commune de Cortaillod lui a fait un don de CHF 1'000.

Comme chaque année depuis 2011, ce sont les élèves de l'École Jean-Jacques Rousseau terminant leur scolarité obligatoire qui ont choisi quel projet soutenu par Latitude 21 allait recevoir la contribution de CHF 22'000 de la Commune de Val-de-Travers. En 2022, les élèves ont voté pour un projet de soutien aux enfants vivant dans la rue à Gulu, en Ouganda. De leur côté, les élèves du Cercle scolaire régional Les Cerisiers ont choisi un projet d'introduc-

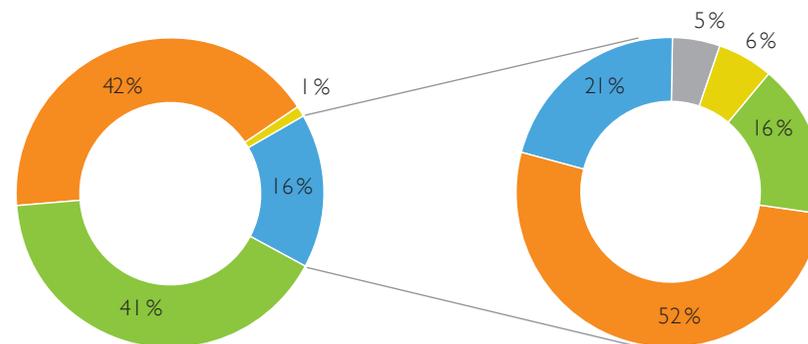
tion à l'agriculture de conservation (agro-écologie) pour 2900 paysan·nes burkinabè. Le Cercle scolaire contribue au projet à hauteur de CHF 6'000 avec ses fonds propres.

Sur le plan institutionnel, l'année 2022 a également été marquée par l'établissement d'un nouveau contrat de partenariat avec la DDC pour la période 2023-2024. Au niveau cantonal, le Grand Conseil neuchâtelois a eu l'occasion de s'intéresser à la coopération au développement et à l'aide humanitaire, notamment aux objectifs stratégiques que le Conseil d'Etat entend poursuivre durant les quatre prochaines années. La majorité des groupes politiques a reconnu le travail de qualité mené par Latitude 21, partenaire unique du gouvernement cantonal dans ce domaine, et par ses organisations membres. Le contrat de prestations avec le Canton a été prolongé pour une période de deux ans, cela afin de disposer dès 2025 d'un calendrier stratégique et contractuel commun avec la Confédération.

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES PARTENAIRES

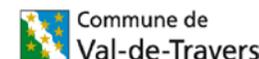
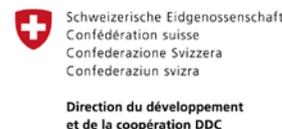
CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES EN 2022
CHF 681'500

CONTRIBUTIONS DES COMMUNES EN 2022
CHF 105'000



- Canton de Neuchâtel
42 % / CHF 288'000
- DDC
41 % / CHF 281'150
- Communes
16 % / CHF 105'000
- Autres contributions
1 % / CHF 7'350

- Ville de Neuchâtel
52 % / CHF 55'000
- Commune de Val-de-Travers
21 % / CHF 22'000
- Commune de Val-de-Ruz
16 % / CHF 17'000
- Collège Les Cerisiers
6 % / CHF 6'000
- Ville du Locle
5 % / CHF 5'000



MISE EN RÉSEAU DES COMPÉTENCES

Latitude 21 encourage la mobilisation des compétences et des expériences publiques et privées pour soutenir ses objectifs et ceux de ses organisations membres.

COLLABORATION AVEC LE FEDERESO

Le réseau des Fédérations cantonales de coopération internationale de Suisse latine (FEDERESO) regroupe les sept fédérations cantonales de Suisse. Grâce à la coordination du FEDERESO, les échanges entre fédérations ont atteint leur rythme de croisière. En 2022, plusieurs réunions virtuelles et une réunion en présentiel à laquelle ont participé les président·es ont permis des échanges fructueux et constructifs sur des thématiques et des dossiers d'intérêt commun.

Latitude 21 s'est associée aux fédérations cantonales pour organiser un événement commun le 24 mai. A cette occasion, Jacques Forster, qui fut président de Latitude 21 entre 2008 et 2017, a présenté les enjeux liés au nexus entre action humanitaire et développement, dont le contenu est développé dans son ouvrage «Coopération Nord-Sud: la solidarité à l'épreuve» paru en 2022.

Le FEDERESO se charge également d'établir et de maintenir à jour le panorama des organisations membres des fédérations cantonales et permet ce faisant à Latitude 21 de s'assurer du respect du critère d'interdiction du double financement avec les fonds de la DDC.

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ABUS ET IRRÉGULARITÉS

Le projet de prévention des abus et des comportements sexuels répréhensibles et de gestion des irrégularités figure parmi les principaux travaux menés conjointement par les fédérations cantonales. Un plan d'actions commun pour les années 2023-2024 a été établi sur la base des ressources disponibles tant financières et humaines des fédérations et du FEDERESO. Cette thématique a aussi été abordée lors de deux rencontres organisées par la DDC à l'attention de ses partenaires. La participation de Latitude 21 aux rencontres du 20 septembre et du 1er novembre a permis d'avancer dans le développement d'un concept de gestion des irrégularités et des cas de harcèlement sexuel et moral.

PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Latitude 21 se réjouit de poursuivre son partenariat avec l'entreprise Gucci Timepieces & Jewelry qui a vu le jour en 2019. Depuis plus de quatre ans, Latitude 21 s'est associée à initiative «Gucci Changemakers», qui donne la possibilité à des employé·es de consacrer quatre jours annuels rémunérés par l'entreprise à des activités dans divers domaines – protection de l'environnement et de la biodiversité, respect des droits humains, éducation des filles et égalité des sexes ainsi que la coopération au développement. En 2022, quatre personnes ont été actives au sein des instances de Latitude 21 par l'intermédiaire de ce programme.

A LA RENCONTRE DES ÉTUDIANT·ES

Latitude 21 a été invitée à participer à la Nuit des carrières de l'Université de Neuchâtel qui a eu lieu le 10 novembre. La fédération tient à remercier le Centre des carrières pour cette opportunité qui lui a permis d'aller à la rencontre des étudiant·es intéressé·es aux métiers de la coopération internationale.

CONTRIBUTION À L'AGENDA 2030

La collaboration avec le FEDERESO a permis de développer des indicateurs communs aux sept fédérations cantonales, dans le but de documenter leurs contributions aux 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030.

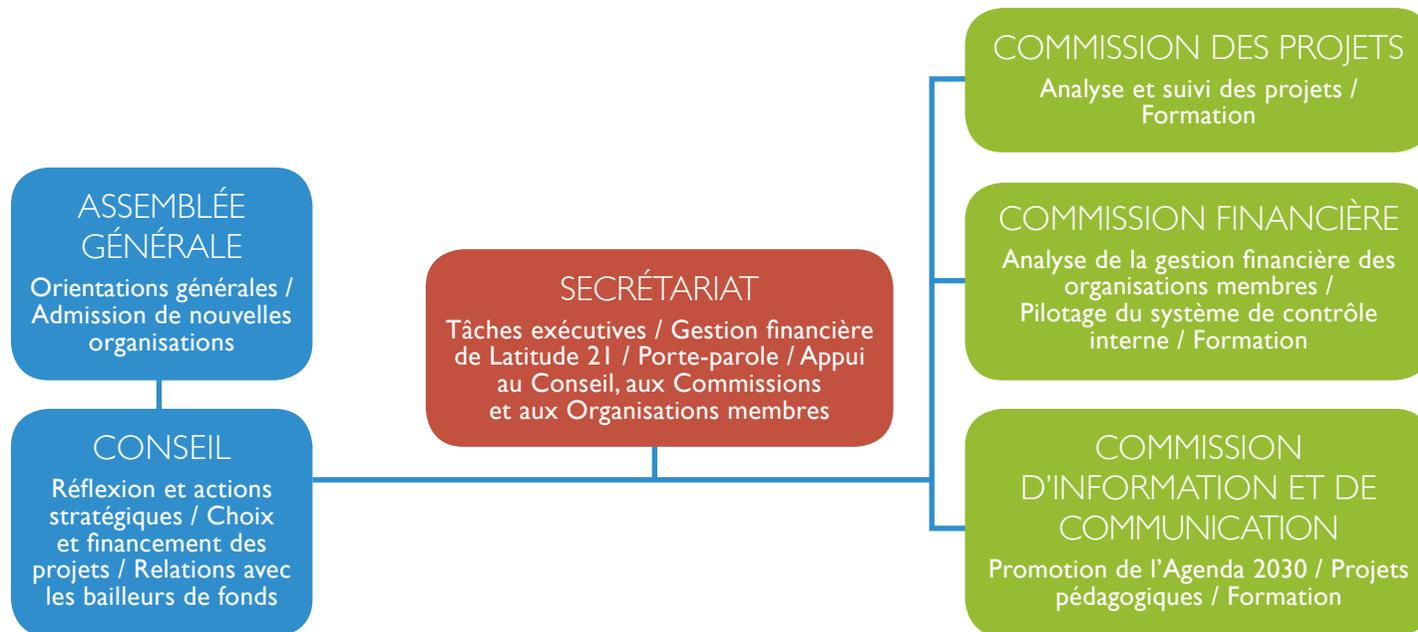
Les projets soutenus par la fédération ainsi que les activités qu'elle mène en Suisse contribuent à l'atteinte de nombreux ODD, en particulier l'ODD 17, au cœur duquel se trouve le travail de partenariat. Le graphique ci-dessous illustre schématiquement la répartition des fonds selon les principaux ODD auxquels ils contribuent.



Atelier de sensibilisation pour les journalistes et les policier·ères, dans le cadre d'une campagne de prévention du suicide chez les jeunes, avec la Dre Samah Jabr, Cheffe de l'Unité de santé mentale du Ministère de la Santé en Palestine.

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Les organisations membres forment l'Assemblée générale de Latitude 21. C'est elle qui nomme les membres du Conseil, l'organe dirigeant de la fédération. Celui-ci est notamment chargé de nommer les membres des trois commissions. Le secrétariat fonctionne avec deux postes fixes pour un équivalent plein temps de 120% (même taux en 2021) et compte sur l'appui d'assistant·es de programmes engagé·es dans le cadre de stages professionnalisants d'une durée de six mois avec un taux d'activité de 80%.



CONSEIL

Jean Studer, président

Véronique Clivaz, vice-présidente

Pierre Borer, représentant de l'Etat, nommé le 13.12.2022

Elsa Bettenmann, présidente de la Commission d'information et de communication

Daniel Schneider, président de la Commission financière

Joep Slaats, co-président de la Commission des projets

Jean-François Houmard

Jean-Marie Rotzer

Pierre Studer

SECRÉTARIAT

Diana Polimeno, secrétaire générale

Morgan Léchet, secrétaire général adjoint

Charlène Meyer, stagiaire jusqu'au 28.2.22

Loïc Martin, stagiaire du 1.3.22 au 31.8.22

Leila Vythelingum, stagiaire à partir du 1.9.22

Nadja Godi (GG Consulting Sàrl), gestion comptable et gestion administrative des ressources humaines

COMMISSION DES PROJETS

Joep Slaats, co-président

Anne Zwahlen, co-présidente

Hossein Sarem Kalali

Hamid Kayal

Jean-Michel Jordan, nommé le 24.01.22

Caroline Hostettler, nommée le 25.08.22

Sacha Jeanneret

COMMISSION FINANCIÈRE

Daniel Schneider, président

Jean-Marie Rotzer

Johanna Bendriss

Laurence Lutz, programme Gucci « Changemakers »

Anne-Sylvie Wydler, programme Gucci « Changemakers » nommée le 24.01.22

COMMISSION D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Elsa Bettenmann, présidente

Antoine Morata

Antonella Simonetti

Raphael Perretta

Letizia Manzambi

Aude Olesen

ORGANISATIONS MEMBRES

ACHEMA

www.achema.ch

Adefe-Nlati

AJS - Action Jeune solidaire

As'ciarue

www.theresekin.blogspot.com

Betsaleel-Suisse

www.betsaleel.ch

CEAS - Centre Ecologique Albert
Schweitzer

www.ceas.ch

CSS-ADLBK - Comité suisse de soutien
à l'Association des Diabétiques Laafi La
Bombou à Kokologho

www.centrelaafi.ch

Echanges Agadez Niger

www.echangesagadezniger.ch

EFI - Ensemble nous sommes forts pour
Idjwi

www.efiassociation.org

Eirene-Suisse - Section neuchâteloise

www.eirenesuisse.ch

IMBEWU-Suisse

www.imbewu.org

Indian Project

www.indianproject.ch

Jéthro

www.association-jethro.org

Kasnoma

www.kasnoma.ch

MdM - Médecins du Monde-Suisse

www.medecinsdumonde.ch

Paspanga

www.paspanga.ch

REA-Suisse - Réhabilitation Education
Aide sociale

www.rea-suisse.ch

Reso Collect

www.resocollect.org

SeM - Seniors en Mission

www.seniors-en-mission.net

Swissad-Malaria

www.swissad-malaria.com



PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REN- CONTRE ANNUELLE

Le 23 mai a marqué le retour à la normale pour les rencontres en présentiel avec les organisations membres, après deux années d'interruption liée à la situation sanitaire. Les organisations membres, au nombre de vingt en 2022, les membres du Conseil, des Commissions et du Secrétariat se sont ainsi réunis à l'occasion de la rencontre annuelle et de l'Assemblée générale qui s'est tenue dans la foulée.

Le thème de la sécurité dans la mise en œuvre des projets dans des contextes fragiles a été abordé à cette occasion. A l'issue de cette discussion, il a été convenu de poursuivre les échanges sur ce thème dans le cadre d'une formation ultérieure (voir p. 18).

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La deuxième Assemblée générale s'est tenue à Cortaillod le 13 décembre. M. Olivier Félix, Conseiller communal de Cortaillod a eu l'amabilité de saluer l'Assemblée et de l'informer de la décision du Conseil communal de faire un don de CHF 1000 à Latitude 21 et d'offrir le vin d'apéritif. Latitude 21 tient à remercier chaleureusement les autorités communales pour leur geste et se réjouit de poursuivre le dialogue engagé.

Lors de l'Assemblée, les membres présents ont élu à l'unanimité Pierre Borer au poste de représentant de l'Etat au sein du Conseil de Latitude 21. A l'issue de la rencontre, trois organisations membres ont eu l'occasion de se présenter à l'Assemblée.

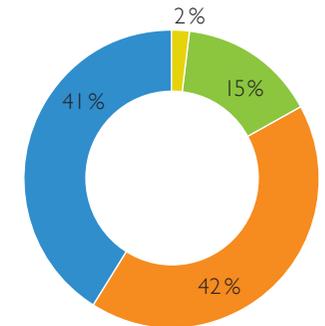
COMPTES 2022

Les comptes 2022 de Latitude 21 sont tenus selon les recommandations Swiss GAAP RPC 21. Les comptes et les états financiers complets sont disponibles auprès du Secrétariat de Latitude 21.

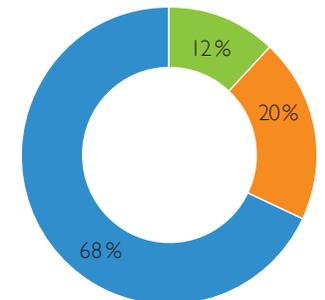
RÉVISION DES CRITÈRES D'ADMISSION ET D'EXCLUSION DES MEMBRES

Les critères d'admission et d'exclusion des membres, adoptés lors de la création de Latitude 21 en 2008, n'ont fait l'objet d'une première révision qu'en 2022, soit après quatorze ans d'exercice. Le groupe de travail chargé d'étudier la question a abouti à la conclusion que, compte tenu de l'évolution du secteur de la coopération internationale, ces critères nécessitaient d'être révisés. La nouvelle mouture a été soumise à l'approbation de l'Assemblée générale du 13 décembre 2022. Trois modifications principales y ont été apportées. La première vise à étendre le périmètre des actions pouvant être soutenues à celles à caractère humanitaire; tendance engagée depuis plusieurs années à l'échelon national et international et à laquelle il est fait référence par le terme de «nexus». L'imbrication entre actions humanitaires et actions de développement se reflète dans le nombre croissant de projets se déployant dans des contextes fragiles, ou l'instabilité politique, sociale et économique appelle à une plus grande capacité d'adaptation de la part des organisations engagées sur le terrain. La deuxième modification est liée au caractère éminemment cantonal de la fédération et de la position spécifique qu'elle occupe dans sa région. Ainsi, elle s'est dotée de critères supplémentaires pour veiller à ce que les organisations qu'elle fédère disposent d'un ancrage solide dans le canton et qu'elles s'y engagent également sur le plan de l'information et de la sensibilisation. La troisième modification apportée aux critères concerne plusieurs domaines dans lesquels les standards ont également évolué au cours des dernières années, en particulier la gestion des risques et la lutte contre les abus de pouvoir et autres irrégularités.

TOTAL DES PRODUITS: 100% / CHF 686'460



TOTAL DES CHARGES: 100% / CHF 703'065



TOTAL VARIATION DES FONDLS: CHF 16'605

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

	31 décembre 2022 - CHF	31 décembre 2021 - CHF
ACTIFS		
Caisse	165	274
Postfinance 10-780954-1	117'214	119'733
Trésorerie ¹	117'379	120'007
Créances ²	0	21'400
Charges constatées d'avance	470	3'669
Produits à recevoir	480	31
Actifs de régularisation ³	950	3'700
Total Actifs circulants	118'329	145'107
Infrastructure informatique	4'493	4'493
Cumul des amortissements de l'infrastructure informatique	-4'492	-4'492
Immobilisations corporelles (infrastructure)	1	1
Total Actifs immobilisés	1	1
ACTIF	118'330	145'108

	31 décembre 2022 - CHF	31 décembre 2021 - CHF
PASSIFS		
Reliquats MdM	10'660	16'530
Reliquats CEAS	14'310	18'700
Reliquats Jéthro	6'160	4'290
Reliquats Imbewu	1'960	5'640
Reliquats REA	8'450	5'930
Reliquats CSS_ADLBK	1'210	1'210
Reliquats AJS	7'850	7'760
Reliquats Betsaleel	1'460	1'460
Reliquats EFI	0	1'670
Reliquats EAN	8'690	8'280
Reliquats ACHEMA	1'120	2'220
Reliquats Paspanga	3'090	3'230
Reliquats Adefe-Nlati	4'750	2'350
Reliquats Eirene	3'070	0
Reliquats Kasnoma	2'790	2'950
Reliquats As'Ciarue	910	890
Engagements à court terme ⁴	76'480	83'110
Charges à payer	11'484	15'027
Produit constatés d'avance	0	0
Passifs de régularisation ⁵	11'484	15'027
Total des capitaux étrangers à court terme	87'964	98'137
Fonds DDC	0	35'786
Fonds Etat de Neuchâtel	17'181	0
Fonds Contributions récupérées	0	0
Fonds privés et autres (activité CIS)	2'000	0
Capitaux des fonds affectés ⁶	19'181	35'786
Capital libre de l'organisation ⁸	11'185	11'185
Résultat de l'exercice ⁷	0	0
Capitaux propres	11'185	11'185
PASSIF	118'330	145'108

EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN

1 Trésorerie

Selon extrait Postfinance et livre de caisse.

2 Créances

Selon les directives financières de la fédération, Latitude 21 finance au maximum le 80% du coût effectif d'un projet. Une OM ne remplissant pas cette disposition est appelée à restituer le trop-perçu. En 2022, il n'y a pas de créance envers une OM.

3 Actifs de régularisation

Il y a quelques actifs de régularisation en 2022, principalement deux cotisations d'OM et deux paiements liés à la participation à une formation.

4 Engagements à court terme

Latitude 21 verse le 90% des contributions de projets octroyées au moment de la signature des contrats. Le virement de l'indemnité de gestion de projet (IGP), soit le reliquat de 10% de la contribution au projet, est effectué après réception et approbation par la Commission des projets des rapports narratif et financier de chaque projet et figure ainsi en engagement à court terme.

5 Passifs de régularisation

Charges à payer: diverses factures reçues en 2023 concernant l'exercice 2022. Les décomptes finaux des assurances sociales 2022 ont tous été finalisés en 2023.

6 Capitaux des fonds affectés

Se référer au tableau de variation des fonds au 31.12.2022.

Les fonds étrangers affectés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 ont diminué de CHF 16'605. Ils sont constitués d'un solde de la contribution cantonale qui sera affecté aux projets en 2023 et d'une contribution de la fondation Casino pour les activités d'information et de sensibilisation en 2023.

7 Résultat de l'exercice 2022 reporté au bilan

L'exercice 2022 est à l'équilibre, sans bénéfice ni perte.

8 Capital libre

Identique entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022.

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
PRODUITS DE L'ASSOCIATION		
RECETTES LIBRES		
Cotisations OM avec salariés	1'600	2'000
Cotisations OM sans salariés	3'200	3'200
Contribution aux frais de fonctionnement (5% communes)	5'250	6'050
<i>Recettes libres</i>	10'050	11'250
RECETTES AFFECTÉES ¹		
Contributions DDC	281'150	281'150
Contributions de la DDC pour projets	178'060	180'691
Contributions de la DDC aux activités	47'500	61'988
Contribution institutionnelle de la DDC	55'590	38'472
Contributions Canton de Neuchâtel	288'000	288'000
Contributions du Canton pour projets	217'861	216'000
Contributions du Canton aux activités	48'182	35'878
Contribution institutionnelle du Canton	12'003	29'612
Autres prestations du Canton (Audit CCFI)	9'954	6'510
Contributions communes	99'750	114'950
Contributions Ville de Neuchâtel pour projets	52'250	67'450
Contributions Commune Val-de-Travers pour projets	20'900	20'900
Contributions Commune Le Locle pour projets	4'750	4'750
Contributions Commune Val-de-Ruz pour projets	16'150	16'150
Contributions Collège Les Cerisiers pour projets	5'700	5'700
Contributions fonds privés et divers pour projets	1'000	0
Contributions fonds privés et divers pour projets	1'000	0
Contributions diverses affectées	6'510	1'800
Contributions fonds privés et divers aux activités	2'000	1'800
Produits activité de formation	160	0
Autres sources de financement affectées	4'350	0
<i>Recettes affectées</i>	676'410	685'901
TOTAL DES PRODUITS DE L'ASSOCIATION	686'460	697'151

	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
CHARGES DE L'ASSOCIATION		
COÛT DES PROJETS DES OM		
Financement des projets des OM ³	479'490	502'260
<i>Total du coût des projets des OM</i>	479'490	502'260
COÛT DES ACTIVITÉS THÉMATIQUES⁴		
Charges salariales	31'093	36'390
Formation et coaching CP&CF	2'100	1'200
Soutien aux OM - chèque formation	854	0
Commission des projets et financière (CP&CF)	1'104	237
Promotion de la qualité des projets des OM (SAM)	35'151	37'827
Charges salariales	22'388	13'477
Redevabilité (rapport annuel, site internet, brochure projets)	9'766	3'110
Echanges d'expériences (y.c. FEDERESO/Plateforme Agenda 2030)	3'000	3'000
Mobilisation des ressources financières publiques	6'829	532
Augmentation de l'APD dans le canton (MAP)	41'983	20'118
Charges salariales	23'631	35'037
Information et communication	763	1'688
Soutien aux projets de communication des OM	216	0
Activité de formation et information pédagogiques	1'835	1'315
Campagne thématique 2022-23	21'602	24'584
Commission d'information et de communication (CIS)	135	53
Communication, information et sensibilisation (CIS)	48'182	62'678
Charges salariales	6'219	4'043
Faire connaître les activités de la coopération au développement	42	0
Réseau acteurs de la coopération au développement	4'400	0
Valorisation du savoir et mobilisation des compétences (RESO)	10'661	4'043
<i>Total du coût des activités thématiques</i>	135'977	124'666
<i>Total du coût des projets et des activités</i>	615'467	626'926

	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
CHARGES ADMINISTRATIVES DE LATITUDE 21⁵		
Charges salariales et formation	35'892	40'073
Part patronale	5'152	5'747
Total des frais de personnel	41'044	45'821
Loyers et charges Quai 21	12'337	12'287
Loyers encaissés Quai 21	-100	0
Frais d'impression et matériel de bureau	3'329	4'019
Frais informatique	751	647
Téléphonie et internet	1'563	1'571
Frais administratifs divers y.c. AG	4'034	2'271
Frais de révision	9'954	6'510
Honoraires mandat comptabilité	14'284	12'504
Frais/recettes Postfinance	402	214
<i>Total des autres charges administratives</i>	46'554	40'023
Total des charges administratives	87'598	85'844
TOTAL DES CHARGES DE L'ASSOCIATION	703'065	712'770
<i>Résultat avant variation des fonds affectés</i>	-16'605	-15'619
VARIATION DES FONDS AFFECTÉS	16'605	15'619
Attribution de fonds affectés (-)	677'310	691'950
Utilisation de fonds affectés (+)	693'915	682'569
Utilisations de fonds LoRo (+)	0	25'000
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	0	0
Charges et produits hors exploitation	0	0
Charges hors exercice	0	0
Produits hors exercice	0	0
RÉSULTAT FINAL	0	0

EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Recettes affectées

• Les contributions des partenaires institutionnels de Latitude 21 font toutes l'objet de contrats ou de courriers de collaboration précisant l'affectation des fonds octroyés. Latitude 21 a contracté :

a. avec la DDC, un accord 2021-2022 relatif à l'octroi d'une contribution financière à la stratégie 2021-2024 de la fédération. Cet accord prévoit une contribution de CHF 281'150 en 2022.

b. avec l'Etat de Neuchâtel, un contrat de prestations réglant l'octroi des contributions pour la période 2021-2022. En 2022, la subvention accordée par l'Etat de Neuchâtel a été de CHF 288'000.

c. avec les Communes neuchâteloises, un total de contributions brutes de CHF 99'000 a été enregistré, à savoir les Villes de Neuchâtel et du Locle et les Communes de Val-de-Travers et de Val-de-Ruz. A noter que le Collège Les Cerisiers (Gorgier) a réalisé une contribution de CHF 6'000. Le total de la contribution des communes et du collège est de CHF 105'000.

• Le 95% des sommes reçues des communes neuchâteloises et du collège Les Cerisiers a été utilisé pour financer les projets des OM.

• La fondation Casino Neuchâtel a versé une contribution de CHF 2'000 pour le financement d'une campagne de communication qui sera poursuivie en 2023. Dans le cadre du programme « Gucci Changemakers », l'entreprise GUCCI a mis trois expert-es à disposition et a

estimé cette prestation à un montant de CHF 4'350 (activité RESO).

2 Contribution aux frais de fonctionnement

Latitude 21 prélève un montant équivalent au 5% des contributions reçues des communes et du Collège Les Cerisiers à titre de contribution aux frais de fonctionnement. Ces indemnités s'élèvent pour 2022 à CHF 5'250.

3 Financement des projets des OM

En 2022, le Conseil a alloué CHF 479'490 pour le financement des projets présentés par les OM.

4 Coûts des activités thématiques

Afin de répondre aux exigences de ses bailleurs de fonds et d'assurer un lien direct entre ses états financiers et la réalisation de ses objectifs institutionnels, Latitude 21 répartit ses charges de façon analytique – par activités principales – dans son budget prévisionnel et en fait de même dans son compte de résultat.

5 Charges administratives

Les charges administratives (de fonctionnement) de CHF 87'597 correspondent aux différents soldes des frais n'ayant pas été imputés aux coûts des activités de Latitude 21. Ce montant englobe la facturation des frais d'audit des comptes de Latitude 21 par le Contrôle cantonal des finances (CCFI). Etant pris en charge par le Département des finances, un montant équivalent a été enregistré dans les produits.

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2022

Le tableau des variations du capital décrit l'évolution des capitaux affectés et des capitaux libres entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022. Le tableau 2021 est également présenté à titre de comparaison.

Fonds affectés	Solde initial au 1.1.2022	Attribution totale 2022	Transferts 2022	Utilisation 2022	Remboursement	Solde final au 31.12.2022
Fonds DDC	35'786	281'150	-	316'936	-	-
Fonds Etat de Neuchâtel	-	288'000	-	270'819	-	17'181
Fonds Communes neuchâteloises y.c. Les Cerisiers	-	105'000	-	105'000	-	-
Fonds projets (Cortailod)	-	1'000	-	1'000	-	-
Fonds activité formation (SAM)	-	160	-	160	-	-
Fonds activités dons privés/divers	-	2'000	-	-	-	2'000
Total des fonds des contributeurs	35'786	677'310	-	693'915	-	19'181
Capital libre de Latitude 21	11'185	-	-	-	-	11'185

Note relative au tableau de variation du capital

- Le solde final au 31.12.2021 correspond au solde d'ouverture au 01.01.2022.
- La variation du capital entre le 01.01.2022 et le 31.12.2022 s'élève à CHF 16'605 et se retrouve dans le compte de résultat.
- Le solde du montant de la DDC au 31.12.2021 a été distribué aux projets des OM en 2022.
- Le solde de CHF 17'181 du Canton de Neuchâtel sera distribué aux projets en 2023.
- Le solde de CHF 2'000 de la fondation Casino Neuchâtel sera utilisé en 2023 pour la campagne d'information.

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2021

Fonds affectés	Solde initial au 1.1.2021	Attribution totale 2021	Transferts 2021	Utilisation 2021 projets	Utilisation 2021 activités	Utilisation 2021 institutionnelle	Solde final au 31.12.2021
Fonds DDC	-	281'150	-	144'905	61'988	38'472	35'786
Fonds État de Neuchâtel	12'238	288'000	-	228'238	35'878	36'122	-
Fonds Communes neuchâtelaises y.c. Les Cerisiers	-	121'000	-	114'950	-	6'050	-
Fonds récupérés	14'167	-	-	14'167	-	-	-
Fonds LoRo (campagne 20/21/22)	25'000	-	-	-	25'000	-	-
Fonds dons privés/divers	-	1'800	-	-	1'800	-	-
Total des fonds des contributeurs	51'405	691'950	-	502'260	124'666	80'643	35'786
Capital libre de Latitude 21	11'185	-	-	-	-	-	11'185

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2022 à l'Assemblée générale des membres de l'Association Latitude 21, Fédération neuchâtelaise de coopération au développement, Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital, tableau du suivi des financements aux projets des AM et annexe) de l'Association Latitude 21, Fédération neuchâtelaise de coopération au développement pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts, incombe au Conseil alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

En outre, lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que l'Association Latitude 21 n'a pas utilisé les fonds de la DDC de manière appropriée, rationnelle et économe.

Neuchâtel, le 17 avril 2023

Contrôle cantonal des finances



Valdrin Shala
Responsable de la révision

Le chef de service a. i.



Blaise Adam
Expert-réviseur agréé



LATITUDE 21

Fédération neuchâteloise
de coopération au développement

—

Rue des Sablons 48 - 2000 Neuchâtel

+41 (0)32 552 02 55

info@latitude21.ch

www.latitude21.ch

—